

Le régime du micro-entrepreneur : Connaitre les règles et obligations

FINALITÉ

La CCI Seine-et-Marne vous propose une formation, sur une journée, qui vous permettra d'appréhender les règles comptables, les obligations sociales et fiscales du régime micro-entrepreneur.

OBJECTIFS

Vous souhaitez mieux appréhender l'ensemble des conditions et modalités de fonctionnement liées à ce régime et vous assurer que ce régime est adapté à votre projet.

PUBLIC

Tout porteur de projet de création d'entreprise dans les secteurs du commerce et des services.

PRÉREQUIS

Aucun

Informations pratiques

SESSIONS

- 11 décembre à Serris
- 29 janvier à Dammarie-les-Lys
- 26 février à Serris
- 26 mars à Dammarie-les-Lys
- 07 mai à Serris
- 25 juin à Dammarie-les-Lys
- 24 septembre à Serris
- 15 octobre à Dammarie-les-Lys
- 26 novembre à Serris
- 10 décembre à Dammarie-les-Lys

DURÉE

1 jour soit 7 heures

TARIF NET

60 €

Programme

La formation est animée par un conseiller de la CCI Seine-et-Marne et par des professionnels partenaires (RSI et l'Association des experts-comptables de Seine-et-Marne).

Les thèmes traités :

- Les étapes de création d'une entreprise et les dispositifs d'aide
- Le régime micro-entrepreneur : les principes, les formalités d'immatriculation, les autres obligations
- Le régime de protection sociale : les modalités de calcul des cotisations sociales, la protection sociale, la retraite, la déclaration et le paiement des charges, les exonérations
- Le régime fiscal : l'impôt sur le revenu et le versement libératoire, la cotisation foncière des entreprises, les autres contributions fiscales
- Les obligations comptables et fiscales
- Le dépassement du seuil de chiffre d'affaires et la sortie du régime